



COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS-VERBAL N°19

Date : 14/12/2023
Réunion : Plénière

Président : Christophe TOURNIER

Présents : Frédéric ANTONIO, Bernard BATS, Gerald BETTANCOURT, Jean-Pierre CASSAGNES, Jean-Louis CAUMES, Maximilien DEMOUSTIER, Aymeric GACHES, Robin HINGRAND, Jordane LOMI et Karim TOURECHE

Assistent : Frédéric HEBRARD (CMDA), Sarah PELATAN (secrétaire administrative) et Julien SCHMITT (CTRA)

Excusés : Aurélien BERTHOMIEU, Jerome BOSCARI, Michel CATHALA, Daniel FEUILLADE, Nicolas HOUGUET, Abdelatif KHERRADJI, Ghislain PROMÉ, Sébastien ROYUELA, Adrien SALOMON, Azzedine SOUIFI et Eric WATTELLIER

Début de la réunion à 18h00.

Actualités – situations arbitres

L'arbitre TOURNEMINE Jerome, Régional 3 Non Promo, arrive de la Ligue des Hauts de France et s'installe en Occitanie à partir de mi-décembre. La CRA décide de l'intégrer à la poule B pour ses futures observations.

L'arbitre NOIRET Jeremy avait fait une demande d'année sabbatique fin octobre et avait demandé d'arbitrer avec deux arbitres fédéraux en fin de saison.

La CRA n'acte pas sa demande d'année sabbatique puisque le délai est largement dépassé mais accepte sa demande d'arbitrer avec ces deux arbitres, sous condition d'une lettre de fin de carrière.

L'arbitre BOURASSE Maroin souhaite reprendre au niveau Ligue pour cette saison. Il n'a pas été accepté en tant que Candidat Ligue pour cause de note théorique trop basse. Son District d'appartenance prendra la décision de le représenter ou non en tant que Candidat Ligue pour la saison prochaine.

L'arbitre ADHAM Aziz était arbitre Régional 3 il y a 5 saisons, la CRA lui accorde une reprise de l'arbitrage à ce niveau sous réserve de sa réussite aux tests physiques lors de la session de rattrapage du mois de janvier et d'une observation en R3.

L'arbitre SHPATINA Sexheji vient d'Albanie ou il arbitrait en niveau Ligue 2.

Sous la responsabilité de Boris GIL, nous lui confions cet arbitre sur les bases de sa proposition :

- Passage des tests physiques de District dans les Pyrénées Orientales (idem que ceux de R3)
- Arbitrage d'une rencontre de jeunes où Boris l'accompagnera afin de l'aider pour les démarches administratives
- Arbitrage d'un match Sénior en District avec un observateur
- Passage au 20/01/2024 des tests physiques de Ligue puis décision d'une affectation selon les retours des observateurs

La CRA valide l'accession au niveau JAL pour les arbitres BOUALI Yanis et DEROUBAIX Zachary à compter de ce jour.

Suite à l'agression d'Eden MEDINA BRICOURT, la CRA va lui désigner un accompagnateur tout le mois de janvier afin de l'accompagner sur ses matchs. Christophe TOURNIER suit de très près le dossier d'Eden auprès de la Commission Départementale de Discipline du District de l'AUDE.

Promotions accélérées

La CRA souhaite faire bénéficier l'arbitre Dorian CRESCI (arbitre de niveau Régional 2) d'une promotion accélérée pour cette saison.

Dorian CRESCI a d'abord été identifié par un observateur régional, observation confirmée par un arbitre fédéral. La CRA propose une promotion accélérée en tant qu'arbitre Régional 1 au 01/01/2024. Conformément au règlement intérieur de la CRA, cet arbitre ne sera pas classé dans la poule à laquelle il sera affecté.

L'arbitre MOUSSAOUI Radouane, Jeune Arbitre de Ligue, a été vu en Régional 3. A la suite de son rapport favorable, la CRA l'observera en Régional 2.

La CRA décide de programmer une observation en R2 pour le mois de janvier 2024.

L'arbitre BELARDE Loic, Jeune Arbitre de Ligue, a été observé en R3. Suite à sa dernière observation, la CRA l'observera à nouveau en Régional 3.

La CRA décide de programmer une observation en R3 pour le mois de janvier 2024.

Situations particulières

Toutes les décisions ci-dessous sont susceptibles d'appels devant la Commission Régional d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans les 7 jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de formes prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF

Jeunes Arbitres de Ligue

BESSE Evann – JAL

Cet arbitre nous a informé devoir partir à l'étranger pour ses études d'août 2023 à janvier 2024. Il n'a pas effectué les démarches administratives nécessaires afin d'officier en tant qu'arbitre de Ligue, à savoir, la licence et le Dossier Médical d'Arbitrage. De plus, à ce jour, il n'a fourni aucun justificatif suite à son départ. De ce fait, la CRA décide de ne plus le compter dans ses effectifs à partir de ce jour.

CAZORLA Florian – JAL

Cet arbitre n'a pas effectué les démarches administratives nécessaires afin d'officier en tant qu'arbitre de Ligue, à savoir, la licence et le Dossier Médical d'Arbitrage. De plus, nous n'avons aucune nouvelle de lui. De ce fait, la CRA décide de ne plus le compter dans ses effectifs à partir de ce jour.

DOUTRES Morgane – CAND JAL

Cette arbitre s'est blessée en début d'année (rupture des ligaments croisés), son dernier justificatif médical remonte à mi-janvier. Sa licence a bien été renouvelée et son Dossier Médical d'Arbitrage est à jour. La CRA décide de la convoquer à la session de rattrapage des tests physiques du mois de janvier sous réserve d'un nouveau justificatif médical.

EL KHAMRICHI Mouhib Allah – JAL

Cet arbitre a écopé d'une sanction de la part de la Commission de Discipline au mois de mai 2023. Suite à cette sanction, nous n'avons aucune nouvelle de sa part et il n'a pas renouvelé sa licence et son Dossier Médical d'Arbitrage pour cette saison. De ce fait, la CRA décide de ne plus le compter dans ses effectifs à partir de ce jour.

EL OUALI Yahya – JAL

Cet arbitre a été convoqué à toutes les sessions de rattrapage des tests physiques, il a répondu uniquement à la convocation de la session du 16/09/2023 en mentionnant être indisponible pour raison personnelle. Depuis, nous n'avons aucune nouvelle de sa part. De plus, il a un Dossier Médical d'Arbitrage à jour mais n'a pas renouvelé sa licence pour cette saison. De ce fait, la CRA décide de ne plus le compter dans ses effectifs à partir de ce jour.

FAZAI Yanis – JAL

Cet arbitre est en indisponibilité pour raison médicale, un justificatif a bien pu être fourni. Sa licence et son Dossier Médical d'Arbitrage sont bien à jour. La CRA décide de le convoquer à la session de rattrapage des tests physiques du mois de janvier.

JAMBAY William – CAND JAL

Cet arbitre est en indisponibilité pour raison médicale. Sa licence et son Dossier Médical d'Arbitrage sont bien à jour. La CRA décide de le convoquer à la session de rattrapage des tests physiques du mois de janvier sous réserve d'un justificatif.

LAVILLE Thomas – JAL

Cet arbitre est en indisponibilité pour raison médicale, un justificatif a bien pu être fourni. Sa licence et son Dossier Médical d'Arbitrage sont bien à jour.

La CRA décide de le convoquer à la session de rattrapage des tests physiques du mois de janvier.

NICOLAS Enzo – JAL

Cet arbitre est en indisponibilité pour raison médicale, un justificatif a bien pu être fourni. Sa licence et son Dossier Médical d'Arbitrage sont bien à jour.

La CRA décide de le convoquer à la session de rattrapage des tests physiques du mois de janvier.

SALINAS Aurélien – JAL

Cet arbitre est en indisponibilité pour raison médicale, un justificatif a bien pu être fourni. Sa licence et son Dossier Médical d'Arbitrage sont bien à jour.

La CRA décide de le convoquer à la session de rattrapage des tests physiques du mois de janvier.

Arbitres Assistants**GROBER Alexandre – AAR2**

Cet arbitre n'a pas effectué les démarches administratives nécessaires afin d'officier en tant qu'arbitre de Ligue, à savoir, la licence et le Dossier Médical d'Arbitrage. De plus, la CRA a tenté de le joindre à plusieurs reprises ces derniers mois sans succès.

De ce fait, la CRA décide de ne plus le compter dans ses effectifs à partir de ce jour.

HARELLE Mathis – AAR1

Cet arbitre vient de commencer un nouveau travail qui le rend difficilement disponible. Sa licence et son Dossier Médical d'Arbitrage sont bien à jour.

La CRA décide de le convoquer à la session de rattrapage des tests physiques du mois de janvier sous réserve d'un justificatif professionnel.

KADDOURI Khalid – AAR2

Cet arbitre n'a pas effectué les démarches administratives nécessaires afin d'officier en tant qu'arbitre de Ligue, à savoir, la licence et le Dossier Médical d'Arbitrage. Sa dernière licence remonte à la saison 2021/2022.

De ce fait, la CRA décide de ne plus le compter dans ses effectifs à partir de ce jour.

SETTOUTI Amine – AAR2

La CRA n'a aucune nouvelle de cet arbitre. De plus, il a un Dossier Médical d'Arbitrage à jour mais n'a pas renouvelé sa licence pour cette saison.

De ce fait, la CRA décide de ne plus le compter dans ses effectifs à partir de ce jour.

Arbitres Séniors**AMDOUNI ROMDHANI Hedi – CAND R3**

Cet arbitre a demandé une année sabbatique au mois d'octobre, la CRA n'a pu donner de suite favorable à sa demande hors délai. Il a bien fait le nécessaire afin de renouveler sa licence, cependant son Dossier Médical d'Arbitrage est toujours en attente de validation par la Commission Régionale Médicale.

De ce fait, la CRA décide de ne plus le compter dans ses effectifs à partir de ce jour.

AMHAOUACH Rayanne – R3

Le nécessaire a bien été fait concernant le renouvellement de sa licence et de son Dossier Médical d'Arbitrage. Cependant, nous n'avons aucune nouvelle de sa part à ce jour.

De ce fait, la CRA décide de ne plus le compter dans ses effectifs à partir de ce jour.

BALLAS Yaël – R3

Cet arbitre vient de la Ligue du Centre-Val de Loire, son Dossier Médical d'Arbitrage est bien à jour mais il n'a pas encore de licence en Occitanie pour cette saison.

La CRA décide de le convoquer à la session de rattrapage des tests physiques du mois de janvier sous réserve de l'obtention d'une licence avant cette date.

CLAVEL Julien – JAF

Cet arbitre nous a informé être indisponible du mois d'avril 2023 au mois de décembre 2023 pour raison professionnelles, un justificatif a bien été fourni. Sa licence a bien été renouvelée et son Dossier Médical d'Arbitrage est à jour.

La CRA décide de le convoquer à la session de rattrapage des tests physiques du mois de janvier.

MONVOISIN Bastien – R2

Cet arbitre n'a pas effectué les démarches administratives nécessaires afin d'officier en tant qu'arbitre de Ligue, à savoir, la licence et le Dossier Médical d'Arbitrage. De plus, la CRA a tenté de le joindre à plusieurs reprises ces derniers mois sans succès.

De ce fait, la CRA décide de ne plus le compter dans ses effectifs à partir de ce jour.

POUX Nicolas – R1

Cet arbitre est en indisponibilité pour raison médicale, un justificatif a bien pu être fourni. Sa licence et son Dossier Médical d'Arbitrage sont bien à jour.

La CRA décide de le convoquer à la session de rattrapage des tests physiques du mois de janvier.

SAIZ Yannick – CAND R3

Cet arbitre a été victime d'un infarctus début août 2023, il est dans l'impossibilité d'arbitrer jusqu'au mois de mars 2024. Sa licence et son Dossier Médical d'Arbitrage n'ont pas été renouvelés.

La CRA propose de geler sa saison, sous réserve d'un justificatif médical allant jusqu'au 30/06/2024.

SETTERRAHMANE Mohamed – R3

Cet arbitre est en indisponibilité pour raison médicale, un justificatif a bien pu être fourni. Sa licence et son Dossier Médical d'Arbitrage sont bien à jour.

La CRA décide de le convoquer à la session de rattrapage des tests physiques du mois de janvier.

SODOKIN Koessi Borletty – R3

Cet arbitre était indisponible pour raison personnelle. Sa licence et son Dossier Médical d'Arbitrage sont bien à jour.

La CRA décide de le convoquer à la session de rattrapage des tests physiques du mois de janvier sous réserve d'un justificatif.

Bilans par pôles

Bilan pôle JAL

Julien SCHMITT intervient en disant que tous les jeunes arbitres auront été vus au moins deux fois avant la fin de l'année, il remercie les arbitres et les observateurs SENIORS d'être autant investis dans les observations des jeunes.

Les arbitres CHANFREAU Florent et TOBIE Jolan seront vus prochainement en R3 pour une éventuelle promotion accélérée en catégorie R2 ou R3 en fonction du retour des observations.

La CRA acte la promotion accélérée de l'arbitre Darian NEUNGOUE, Candidat JAL, en tant que JAL.

CAP FFF :

Candidats JAF

CASTEX Thibau
CHAYRIGUES Noah
MARRE Victor
PRIEUR Emma
ZERMANE Nolhan

JAL

DABERNAT Jaina
FROGER Maxens
LEVIONNAIS Nathan
MARTY Christian
PERRIN Nathan
TOURNIER Maxime

Section Sportive Filière Arbitrage

BERDOU BUREAU Nathan
CASANOVA Cameron
EL GHALMANI Lina
NEUNGOUE Darian

Le pôle a décidé de récupérer les désignations pour la compétition U16 Régional 2, elle était anciennement gérée par les Districts.

Robin HINGRAND insiste sur le fait que certains arbitres ne respectent toujours pas le protocole de communication imposé. Malgré cette problématique et des indisponibilités tardives récurrentes, le sérieux des JAL est tout de même en progrès par rapport aux saisons précédentes.

Aymeric GACHES aimerait que les désignations soient publiées plus tôt en deuxième partie de saison.

Le pôle souhaiterait utiliser EVALBOX qui est un nouveau logiciel de questionnaire en ligne afin de bénéficier d'un suivi précis des JAF. Bernard Bats intervient en disant que certains Districts utilisent ce logiciel.

Pôle relation clubs

Karim TOURECHE intervient en disant qu'il va se rapprocher de chaque référent afin de redynamiser les visites à partir de janvier 2024.

La priorité étant l'intervention dans les clubs ayant eu des soucis remontés dans l'Observatoire des comportements tels que les incivilités, les agressions verbales et physiques.

Depuis le début de la saison, 11 visites ont pu être réalisées au total, dont 4 dans le District de la Haute Garonne, 3 dans le District du Tarn & Garonne, 2 dans le District de l'Ariège, 1 dans le District de l'Hérault et 1 dans le District du Lot.

Une vingtaine de visites restent encore à programmer pour fin décembre-janvier 2024.

Bilan pôle Assistants

Une réunion technique a eu lieu à Castelmaurou le mercredi 22 novembre, elle était animée par Frédéric HEBRARD. Douze arbitres étaient présents.

Une deuxième réunion technique, cette fois à Montpellier, a eu lieu le mercredi 29 novembre, elle était animée par Aurélien BERTHOMIEU. Onze arbitres étaient présents.

CAP FFF :

Yohan CAVAILLES a pu être observé, contrairement à Gauthier LAPALU.

Les observateurs sont Thomas LUCZYUNSKI et Aurélien BERTHOMIEU.

Frédéric HEBRARD a mis en place des groupes Whatsapp qu'il alimente chaque semaine en envoyant des vidéos aux AAR1 Promo et Non Promo ainsi que les AAR2 Promo.

Intervention de Jordane LOMI qui explique que beaucoup de joueuses de son club souhaitent connaître les démarches pour commencer l'arbitrage.

Frédéric HEBRARD dit qu'il va se renseigner à ce sujet et faire un retour à Jordane.

Julien SCHMITT dit qu'une passerelle existe pour les joueuses de D3 qui souhaitent se tourner vers l'arbitrage, il transfère à Jordane l'article du règlement intérieur de la CFA le stipulant.

Pôle diversifié

Effectifs

Arbitres Régional 1

17 arbitres

Arbitres Régional 2

16 arbitres

Arbitres Candidats Régional

7 arbitres

Féminine

1 arbitre

La CRA accepte les promotions accélérées des arbitres Jamel BEN AMAR, Mehmet KILINC et Hassan TAOUIL.

Les arbitres Aziz ADHAM et Mickael DRISSI souhaitent reprendre l'arbitrage en Ligue cette saison
Aziz ADHAM était arbitre Régional FUTSAL 1 lors de la saison 2017/2018, Mickael DRISSI était arbitre Régional FUTSAL 1 lors de la saison 2015/2016 (en Ligue Paris-Ile de France).

La CRA décide de transmettre le protocole de reprise d'arbitrage à Romuald BOURGOIS pour décision.

34 observations sur 80 prévues ont été réalisées durant cette première partie de saison.

100% des matchs ont été couverts.

Christophe TOURNIER informe qu'un stage féminin sera organisé cette saison.

Maximilien DEMOUSTIER demande à intervenir lors de ce stage pour parler du FUTSAL et du BEACH SOCCER.

La phase régionale du challenge féminin FUTSAL se tiendra le 02 et 03 mars 2024 et le 30 et 31 mars 2024.

L'objectif étant de faire arbitrer cette phase uniquement par des arbitres féminines.

Un stage Elite FUTSAL aura lieu le week-end du 06/07 janvier 2024, 20 participants sont attendus.

Le programme est le suivant :

Probatoire FFF – 7 arbitres positionnés

Rattrapage des tests physiques

Ateliers terrain et cohésion

Ateliers vidéo

Matchs Jeunes Sportifs 31 - Bethune Futsal avec intervention des arbitres FFU1 le lendemain

Le pôle rencontre deux problématiques pour cette saison :

- L'effectif R2 et Candidats, cet effectif est calculé en fonction des engagements prévisionnels des équipes en début de saison.

Beaucoup de rencontres ont dues etre annulées pour cause de forfait (au total 20 matchs de R2, 7 matchs de R1 et 1 match de Coupe Nationale), 4 équipes sont en forfaits généraux (3 de R2 et 1 de R1 Féminine).

Ces forfaits retardent les observations des R2 et des candidats.

- Le nombre de matchs n'est pas équitable entre les secteurs, 84 matchs dans le secteur montpelliérain contre 171 matchs dans le secteur toulousain.

La DA et la CFA ont donné leur accord pour l'utilisation des oreillettes sur les rencontres FUTSAL.

3 Ligues sur 13 ont mis en place les oreillettes dans leurs championnats régionaux FUTSAL (les Ligues de Paris-Ile de France, Ligue Auvergne Rhône-Alpes et Ligue de Bretagne). 4 Ligues à l'étude actuellement (les Ligues d'Occitanie, Ligue des Hauts de France, Ligue Méditerranée et Ligue de Normandie).

Sous réserve de la validation juridique de la Ligue, les oreillettes seront utilisables pour les arbitres FUTSAL.

Christophe TOURNIER demande à Maximilien DEMOUSTIER de lui envoyer les décisions des autres Ligues à ce sujet.

Pôle désignations

Fabien AKKERMANS a démissionné de ses fonctions au sein de la CRA pour des raisons professionnelles et personnelles. La CRA tient à le remercier pour son investissement.

A ce jour :

98% des arbitres Régional 1 sont désignés au centre dans leur catégorie.

72,3% des arbitres Régional 2 sont désignés au centre dans leur catégorie.

91% des arbitres Régional 3 sont désignés au centre dans leurs catégorie.

56% des AAR1 sont désignés en N3 - 62% sont désignés en R1

39% des AAR2 sont désignés en R1 - 60% sont désignés en R2

L'objectif fixé concernant les observations est atteint, 50% des observations ont pu être réalisées à la mi-saison pour toutes les catégories sauf les R2 NP et Candidat R3. La catégorie FEMININE n'a pas encore été vue. Frédéric ANTONIO intervient en disant que 52% des observations ont été réalisées et dont les rapports sont rendus et validés (hors candidats).

Jean Louis CAUMES tient à remercier l'ensemble des observateurs pour leur disponibilité et le travail effectué.

Le pôle rencontre quelques difficultés pour cette saison :

PORTAIL Bleu

Malgré de très légères améliorations, nous rencontrons toujours les mêmes problématiques, à savoir :

Problématique de remontée des informations (indisponibilité de l'officiel, distance depuis son domicile, appartenance au club ou non, respect du délai des 30 jours etc)

Problématique paramétrage (arbitre qui ne remonte pas lors de l'édition du listing des officiels non désignés et disponibles)

Pas de possibilité d'effectuer des désignations automatiques.

Indisponibilités tardives

Comme la saison dernière, de nombreuses indisponibilités tardives surviennent encore, notamment lorsqu'une observation est programmée. Le pôle est alors souvent obligé d'effectuer de nombreuses modifications à j-2 voire j-1 avant le match. La CRA y portera une attention particulière en 2e partie de saison

Observations non faites

Lorsqu'une observation n'a pu être faite pour une quelconque raison, nous n'avons pas forcément de remontée de la part de l'officiel concerné ou de l'observateur en question afin que l'on puisse reprogrammer cette observation.

Modifications tardives

De nombreuses rencontres sont modifiées la semaine d'avant le week-end concerné. Cela peut être des changements de dates ou d'horaires, bien que la Commission Régionale des Compétitions demande souvent l'avis de la CRA avant d'effectuer une modification sur une rencontre.

Pôle Performance 2024

Christophe TOURNIER dit que Charlène LAUR doit être vue trois fois en compétition R1 cette saison à la demande de Stéphanie FRAPPART. Il va se rapprocher de Charlène afin de connaître ses disponibilités pour réaliser ces trois rencontres.

Karim TOURECHE intervient en disant que les présidents de CDA doivent s'investir davantage dans ce projet de développement.

4 formations en visioconférences ont été dispensées.

Au total, sur 29 chargés de développement, 6 seulement n'ont pas encore été formés.

Malheureusement, les départements du 30 et du 34 n'ont pas encore désignés de chargé de développement.

Un drive a été mis en place sur lequel de nombreux documents sont disponibles. Des articles sont parus sur le site et sur les nombreux réseaux sociaux de la Ligue.

Les prochaines étapes de ce projet sont les suivantes :

Un courrier auprès des présidents de CDA sera transmis afin de redynamiser les troupes en prévision des FIA à venir.

4 visites de club en janvier auront lieu suite à des contacts noués lors de l'animations du module arbitrage durant une session de formation BMF.

Animation d'une formation à l'endroit des chargés de développement pour la mise en place de l'application KAHOOT!

Livraison des dotations pour les nouveaux Chargés de Développement.

Avancement par District

09 – une action menée dans le cadre des Chargés de Développement le 08 septembre – 2 CDPA formés à ce jour

11 – une visite programmée au club de Haut Minervois et une autre à programmer avec le club de Gruissan, ces deux visites ont été établies par Abdellatif KHERRADJI par manque de chargé de développement à proximité – 2 CDPA formés

12 – aucune action menée pour le moment – 2 CDPA formés

48 – aucune action menée pour le moment – aucun CDPA formé

31 – une prise de contact avec le club de Cornebarrieu avec une visite prévue le 15 décembre – 5 CDPA formés

32 – une prise de contact auprès du club de Eauze FC – 2 CDPA formés

46 – une prise de contact auprès d'un établissement scolaire (collège/lycée Figeac) – 1 CPDA formé

66 – aucune action menée pour le moment – 1 CPDA formé

81 – 9 prises de contact faites par le même CPDA pour deux visites clubs réalisées avec en sus un bonus recrutement à la clé, deux nouveaux arbitres – 3 CPDA formés

82 – réalisation d'affiches promotionnelles + supports spécifiques au District 82, communication sur les réseaux sociaux, trois réunions de recrutement et deux prises de contact club en direct – 3 CPDA formés

Fin de la réunion à 20h30.

Bernard BATS

Secrétaire



Christophe TOURNIER

Président

